



Prime de partage des profits Crédit Agricole S.A. Propositions indécentes

La demande d'ouverture d'une négociation formulée par **FO** le 23 avril dernier, a été acceptée par la direction du Groupe. Une première réunion aurait dû se tenir le 3 juin, mais a été reportée le 10, faute de salle disponible... c'est dire le sérieux avec lequel le Groupe a voulu engager cette négociation.

Quelques chiffres à retenir :

2,881 milliards d'euros

C'est le résultat net 2013 du Groupe dont une grande partie sera vraisemblablement mise en réserve.

2.140.000 €

C'est la rémunération attribuée à Jean-Paul Chifflet, Directeur Général, au titre de 2013.

41.000

C'est le nombre de salariés du Groupe Casa France qui percevra cette prime, y compris ceux des entités de moins de 50 salariés (pour qui l'attribution n'est pas obligatoire), comme le souhaitait **FO**.

Cette prime est soumise à la CSG/CRDS ainsi qu'à l'impôt sur le revenu.



876.000.000 €

C'est le montant des dividendes distribués pour l'exercice 2013, soit **35 %** de taux de distribution par rapport au résultat net part du Groupe.

200 € par salarié

C'est le montant **moyen** de la prime de partage des profits perçu en 2013 selon une étude basée sur un panel de 65 entreprises, soit le double du montant proposé actuellement par notre Groupe extrêmement bénéficiaire.

100 € seulement

C'est le montant proposé par personne par la direction pour « récompenser » les 41.000 salariés du Groupe, soit **4.100.000 € budgétés** (la première proposition était de 80 € par personne). **Même pas le double de la rémunération de Monsieur Chifflet seul.**

Autant vous dire que nous avons tous bien ri devant ces premières propositions tant cela ressemble à un gag. La saison démarre : l'humour est dans le pré.

Face à ces premières propositions indécentes, **FO** ne peut que rappeler à la direction qu'un Groupe socialement responsable se doit de mieux respecter ses salariés en leur attribuant une prime digne de leur engagement quotidien.

Prochaine réunion éventuelle : le mardi 24 juin